

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 13/14 (1889)
Heft: 25

Artikel: La tour de 300 mètres à l'exposition universelle de Paris: conférence
Autor: Koechlin, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-15636>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INHALT: La tour de 300 mètres à l'exposition universelle de Paris. — Réunion à Paris des membres de la société des anciens élèves de l'école polytechnique fédérale de Zurich à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889. — Miscellanea: Weltausstellung in Paris. Die Pilatusbahn. Der Verein deutscher Ingenieure. Congress für die Nutzbar-

machung der Wasserläufe. — Literatur: Der Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen. — Necrologie: † Victor Weber. — Vereinsnachrichten. Stellenvermittlung.

Hiezu eine Tafel: Tour de 300 mètres.

La tour de 300 mètres à l'exposition universelle de Paris.

Conférence de *Mr. Maurice Koechlin*, Ingénieur,
faite à Paris aux anciens élèves de l'école polytechnique fédérale
de Zurich.
(Avec une planche.)

Introduction.

L'idée d'une tour de 300 m n'est pas nouvelle; un Anglais Trevithick en 1833^{*)}, plus tard les Américains en 1874 pour l'exposition de Philadelphie, proposèrent l'érection d'une tour de 1000 pieds. Ces projets étaient d'un aspect peu décoratif et à plusieurs autres points de vue ils donnaient prise à la critique; ils furent abandonnés et nous les ignorions complètement quand nous commençâmes nos études de la tour de l'Exposition dont je vais vous entretenir aujourd'hui.

Le monument le plus élevé était l'obélisque de Washington, il a 183 m de hauteur.

On entend souvent dans le public, et même parmi les Ingénieurs, émettre l'idée qu'une tour de 300 m n'est pas plus difficile à construire qu'une tour de 200 m; qu'il n'y a pas plus de difficultés à atteindre 400 m que 300 m. Il n'en est rien, et l'on est vite conduit, quand on passe aux études, à cette certitude: c'est que les difficultés croissent d'une manière tout à fait inattendue à mesure que l'on s'élève.

Pour vous en donner une idée, je vous dirai que sur les 7000 t que pèse la tour, 4000 sont absorbées par les 60 m inférieurs; en d'autres termes, ces 60 m de la partie inférieure pèsent plus que les 240 m du haut. On peut juger par là du poids que l'on atteindrait si l'on voulait dépasser 300 m.

Il va sans dire que les difficultés et les dépenses augmentent avec les poids.

Quant au choix de la matière, le métal est tout indiqué, sa grande résistance sous un faible poids, le peu de surface qu'il offre au vent, son élasticité, la rapidité avec laquelle on peut le fabriquer et le façonner, lui donne un immense avantage sur la maçonnerie. Des études comparatives que nous avons faites nous ont montré qu'une tour en fer de 300 m est d'un prix bien inférieur à celui d'une tour en maçonnerie, et que pour cette dernière les fondations, en raison des charges énormes, deviennent très difficiles à réaliser.

Le monument de Washington qui est aussi simple que peut être une construction en maçonnerie a coûté plus de 7 000 000 de francs.

C'est en juin 1884 que nous avons commencé avec Mr. Emile Nougier ingénieur, notre collègue à la maison Eiffel, les premières études de la tour et nous dressâmes un avant-projet avec la collaboration de Mr. Sauvestre, architecte, pour la partie décorative. Cet avant-projet fut présenté par Mr. Eiffel qui en prit toute la responsabilité.

Monsieur Lockroy, alors ministre du commerce et de l'industrie, fut saisi par la grandeur du projet et l'attraction qu'il donnerait à l'Exposition, et il imposa la tour de 300 m dans le concours qui fut ouvert pour l'exposition universelle de 1889 au mois de mai 1886.

D'autres tours furent alors imaginées par un grand nombre d'ingénieurs et d'architectes, mais elles furent toutes rejetées par la commission spéciale présidée par Mr. Alphand et nommée par le ministre pour l'examen du projet en juin 1886. Ce fut la tour que présentait Mr. Eiffel qui fut adoptée.

Après de nombreuses oppositions et beaucoup de difficultés dont Mr. Eiffel parvint à triompher à force de

persévérance et d'énergie, une convention fut signée le 8 janvier 1887 par Mr. Eiffel avec l'Etat et la ville de Paris. Cette convention fixait les conditions dans lesquelles la tour devait être construite.

On se mit aussitôt à l'œuvre avec toute l'activité que nécessitait un travail aussi important et le peu de temps qui restait jusqu'à l'ouverture de l'exposition.

Voici comment on procédait:

Les dessins du projet définitif au nombre de 700 et les calculs étaient faits au bureau des études par 10 à 16 ingénieurs et dessinateurs. Ces dessins passaient ensuite au bureau des détails où se faisaient les dessins d'atelier et les dessins de montage; 20 dessinateurs y étaient occupés à détailler toutes les pièces au nombre de 18 000 représentées sur 4000 dessins.

En même temps un bureau de 5 architectes étudiait la décoration et les aménagements des restaurants.

J'ai dirigé l'établissement du projet, les calculs et les études, secondé par plusieurs ingénieurs parmi lesquels je citerai Mr. Henri Kœchlin qui comme moi est un de vos camarades. Mr. Puot dirigeait le bureau des détails, MM. Létourneau, Pentecôte et Gagnot l'atelier.

Suivant l'habitude de la maison Eiffel, toutes les pièces étaient exécutées d'après des dessins spéciaux, rien n'était fait sur des épures d'atelier. Les pièces s'assemblaient en tronçons d'un poids maximum de 3000 k, puis les tronçons numérotés s'expédiaient au chantier avec des plans de montage sur lesquels figurent tous les numéros des pièces.

Le nombre de trous percés dans les tôles est de 7 000 000 environ. La moyenne d'épaisseur étant de 0,01 m les trous placés bout à bout formeraient un tube de 70 km de longueur. Les rivets employés dans la construction sont au nombre de 2 500 000 environ.

Le chantier de montage et toutes les installations ont été dirigés par Mr. Nougier.

Les chefs de chantier ont été Mr. Martin pour les maçonneries, puis Mr. Compagnon pour la partie métallique.

Description d'ensemble.

La description de l'ouvrage comprend:

- 1° Les fondations et les soubassements.
- 2° Une charpente métallique en fer formant l'ossature ou la partie résistante de la construction.
- 3° Des étages ou plateformes avec installations diverses.
- 4° Des ascenseurs et des escaliers permettant de s'élever aux différents étages.
- 5° Les machines.
- 6° La décoration de la construction.
- 7° Le montage.

La tour est portée sur quatre pieds ou groupes de massifs de fondation entourés de soubassements désignés par piles 1, 2, 3, 4 voir fig. 1 de la planche ci-jointe, la pile 1 étant au Nord, la pile 2 à l'Est, la pile 3 au Midi et la pile 4 à l'Ouest.

Dans sa hauteur la tour est divisée en 3 étages.

A la partie supérieure de chacun des étages se trouve un plancher; les niveaux des planchers sont les suivants:

	au dessus du sol	altitude
Plancher du 1 ^{er} étage	57,63 m	91,13 m
2 ^{ème} étage	115,73	149,23
3 ^{ème} étage	276,13	309,63

Entre le 2^{ème} plancher et le 3^{ème} se trouve un quatrième plancher désigné par *plancher intermédiaire* et servant au service des ascenseurs, le public n'y accède pas, il passe à ce niveau directement d'une cabine d'ascenseur dans l'autre.

L'ossature métallique ou la partie résistante de la tour se compose essentiellement de quatre montants formant les arêtes d'une pyramide à faces planes jusqu'au premier

^{*)} Voir Vol. VIII. Nr. 13.

étage, et courbe au dessus. Sa section est quadrangulaire, de telle sorte que la tour présente quatre faces identiques.

Chaque montant offre une section carrée dans un plan horizontal, cette section est constante et a 15 m de côté jusqu'au premier étage (fig. 1), elle diminue ensuite jusqu'au deuxième étage où elle n'a plus que 10.035 m de côté. A partir de ce point le mode de construction change, les faces intérieures disparaissent et l'on n'a plus qu'un grand caisson unique à quatre faces (fig. 2).

Le diagramme (fig. 3) donne toutes les dimensions principales de l'ossature.

Au premier étage les poutres du plancher servent en même temps de ceinture, elles s'opposent à la flexion des montants qui, à cause de leur courbure, tendent à se rapprocher sous l'action des charges.

L'écartement des pieds, d'axe en axe des montants, est de 100 m, la largeur extérieure à la base est de 115 m. Au premier étage cette même largeur, non compris les galeries, est de 63 m, au deuxième de 31,7 m, enfin à la partie supérieure de 10 m seulement.

Au premier étage sont installés dans les espaces compris entre les montants d'une même face, quatre restaurants; de plus une galerie couverte extérieure portée par des consoles et ayant 270 m de développement, fait le tour de la construction.

Tout l'espace compris entre les montants et dans l'intérieur de ceux-ci porte un plancher laissant un grand vide central entouré d'un garde-corps.

La surface totale des planchers, déduction faite des vides pour le passage des ascenseurs, mais en y comprenant la galerie, est de 4010 m².

La surface couverte par les galeries et les restaurants est de 2760 m². — Le deuxième étage a aussi une galerie extérieure établie de la même manière que celle du premier étage, mais d'un développement moindre (136 m). Le plancher s'étend à cet étage sur toute la section de la tour, sans vide central, et donne une surface de 1300 m². Sur ce plancher sont établis une boulangerie, une imprimerie du Figaro, des abris fermés et des kiosques divers.

Le troisième étage est complètement couvert et donne avec les consoles extérieures une surface de 270 m². Immédiatement au-dessus de cette partie couverte se trouvent installés des laboratoires de physique, puis de grandes poutres portant des poulies d'ascenseurs et enfin la tour se termine par un phare maintenu par de grands arcs. On peut monter au moyen d'échelles intérieures au sommet du phare sur une plateforme de 1,700 m de diamètre à la cote de 300 m audessus du sol et l'on n'a plus au-dessus de soi que le paratonnerre.

On accède au premier étage par deux escaliers droits et par quatre ascenseurs inclinés; deux des ascenseurs continuent jusqu'au deuxième étage. Entre le premier et le deuxième étage il y a quatre escaliers en hélice, plus étroits que les premiers. Enfin le transport entre le deuxième étage et la troisième plateforme se fait au moyen d'un seul ascenseur avec changement de cabine au milieu du trajet. Un escalier unique interdit au public, relie aussi les deux étages supérieurs.

Toutes les machines servant, soit à faire marcher les ascenseurs, soit à produire l'électricité, sont placées dans les soubassements des piles et principalement dans la pile 3 (Sud), elles se composent essentiellement de générateurs et de pompes qui refoulent l'eau dans des réservoirs situés aux différents étages; des tuyaux partant de ces réservoirs amènent l'eau dans des cylindres à pistons qui font manœuvrer les ascenseurs.

La partie décorative comprend les grands arcs, les galeries du premier et du deuxième étage.

Avant de passer à la description de détails nous allons dire un mot des calculs.

Calculs.

Les calculs de la tour comprennent des calculs de résistance, des calculs de stabilité et des calculs de déformation.

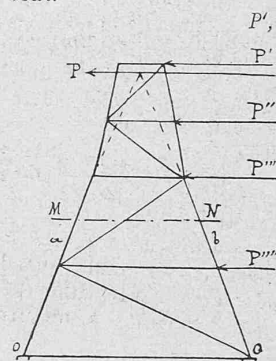
Les éléments entrant dans ces calculs sont: les charges dues au poids propre, les surcharges, les efforts horizontaux dus au vent, et enfin les changements de température.

Les efforts que produisent les charges dans la construction sont les suivants:

- Efforts de compression dans les montants;
- Efforts de flexion et efforts tranchants dans ces montants, provenant de ce qu'ils ne sont pas verticaux, de ce qu'ils sont courbes et de ce que la ligne de pression n'agit pas dans la fibre moyenne.
- Efforts de compression dans les ceintures.

C'est l'influence du vent qui a conduit à donner à la construction sa forme courbe; voici comment on y est amené:

Supposons pour un instant que l'on dispose dans les faces un treillis simple formant une paroi résistante aux efforts tranchants du vent dont les composantes horizontales sont.



On sait que pour calculer les efforts agissant dans les trois pièces coupées par un plan MN, il suffit de déterminer la résultante P de toutes les forces extérieures agissant au-dessus de la section, et de décomposer cette résultante en trois forces passant par les pièces coupées.

Si la forme du système est telle que, pour chaque coupe horizontale MN, les deux arbalétriers prolongés se coupent sur la force extérieure P , les efforts

dans la barre de treillis seront nuls et l'on pourra supprimer cette barre.

On arrive de cette manière à ce que la direction des montants s'infléchit suivant une courbe donnée par une épure et qui est, à une échelle déterminée, la courbe même des moments fléchissants dus au vent.

Quelle que soit l'intensité du vent, à la condition qu'il agisse d'une manière constante, on arrivera toujours à la même courbe.

On a fait sur l'intensité du vent deux hypothèses, la première, celle d'un vent de 300 k par mètre carré agissant uniformément sur toute la hauteur, la seconde celle d'un vent de 400 k au sommet décroissant jusqu'à 200 k à la base.

Les deux courbes obtenues diffèrent peu l'une de l'autre, c'est la courbe moyenne entre les deux qui a servi au tracé de la fibre moyenne. Outre ces deux hypothèses on en a fait une série d'autres comme celles d'un vent agissant sur $1/4$, $1/2$, $3/4$ de la hauteur; ces hypothèses donnent des coefficients de travail qui ne dépassent que peu et en un petit nombre de points les coefficients trouvés pour les premières.

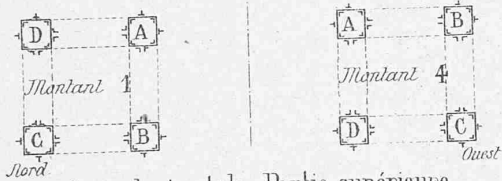
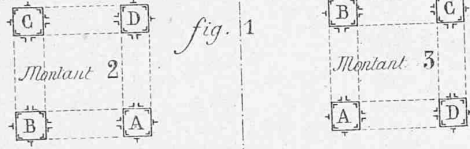
L'influence des changements de température ne se fait sentir que dans le sens transversal; suivant la verticale la construction peut se dilater librement; mais dans le sens horizontal la température engendre des poussées qui modifient la répartition des efforts intérieurs.

L'influence de la température n'a pas été ajoutée à celle du vent; il est peu probable en effet que les vents les plus violents (400 k) qui dépassent de beaucoup tout ce qui a été observé à Paris, coïncident avec un grand écart de température. L'influence de la température est d'ailleurs bien inférieure à celle du vent.

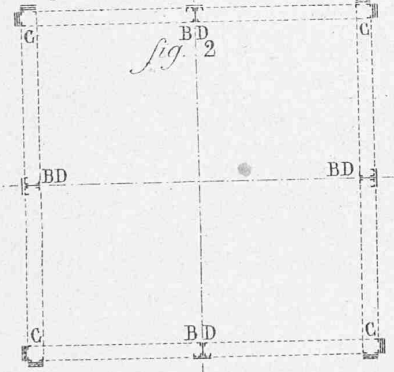
Si l'on compare entre eux les efforts dus aux charges, au vent et à la température, on voit que pour les arbalétriers le rapport est très variable; dans le haut c'est le vent qui a la plus grande influence, la température n'en a presque point. A mesure que l'on descend l'influence du poids augmente et dans le bas elle dépasse considérablement celle du vent.

TOUR DE 300 MÈTRES DIAGRAMMES

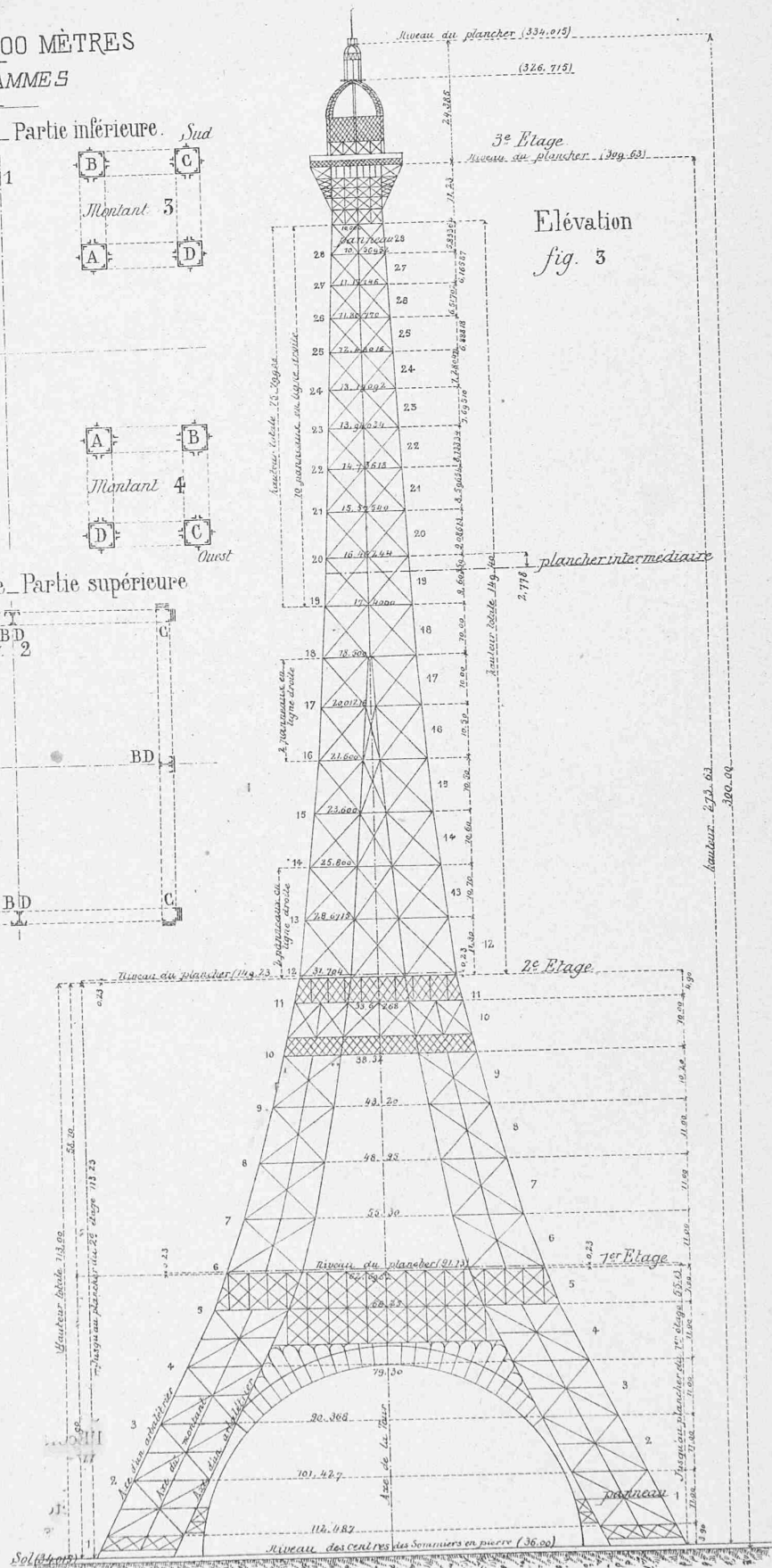
Coupe horizontale - Partie inférieure.



Coupe horizontale - Partie supérieure



Nota:
Toutes les cotes de
largeur sont exté-
rieures.



Seite / page

147(3)

leer / vide /
blank

La surface présentée au vent par la tour est de 7500 m^2 soit en moyenne 25 m^2 par mètre courant de hauteur.

L'effort horizontal total développé par un vent de 300 k est de $2\,250\,000\text{ k}$.

Les surfaces présentées au vent sont déterminées en supposant que le vent agisse horizontalement et dans un plan perpendiculaire à l'une des faces. Toutes les parties pleines ont été comptées entièrement. Dans les parties évidées les surfaces des pièces rencontrées par le vent dans la première face sont comptées entièrement, tandis que dans la seconde face on a retranché du vent la force vive perdue sur la première face ou, ce qui revient au même, les surfaces de la seconde face ont été multipliées par le rapport des vides à la surface totale de la première face.

Quelle que soit la direction du vent dans un plan horizontal on est conduit aux mêmes efforts dans les montants.

La sécurité au renversement est de 2. C'est à dire qu'il faudrait pour renverser la tour un effort double de celui que donne le vent le plus violent admis dans les calculs.

La flèche maxima donnée par le calcul au sommet de la tour pour un vent de 400 k est de $1,03\text{ m}$, mais il est à remarquer que par une tempête violente donnant 78 k par m^2 (qui s'observe assez rarement) la flèche n'est que de $0,20\text{ m}$. On ne sent au sommet de la tour aucune oscillation; la lenteur des mouvements, s'il y en a, les rend imperceptibles.

Poids du métal entrant dans la tour.

Désignation.	Ossature	Ascenseurs et Escaliers.	Planchers, Conversions, Installations diverses.	Totaux.
	k	k	k	k
1 ^o Au-dessus de la 3 ^{me} plateforme.				
Campanile complet.			69 000	69 000
2 ^o Entre le plancher intermédiaire et la 3 ^{me} plateforme.				
Panneau 29 et plancher.	65 000		40 000	105 000
Panneaux 20 à 28.	336 600	80 000		416 600
3 ^o Plancher intermédiaire.				
Panneau 19.	40 000		34 000	74 000
4 ^o Au-dessus du 2 ^{me} étage.				
Panneaux 12 à 18.	647 000	61 000		708 000
5 ^o Plancher du 2 ^{me} étage.				
Plancher et galerie, panneau 11.	167 000	116 500	434 600	718 100
6 ^o Entre le 1 ^{er} et le 2 ^{me} étage.				
Panneaux 6 à 10.	944 600	142 300		1 086 900
7 ^o Plancher du 1 ^{er} étage.				
Planchers, galerie, panneau 5.	250 000	30 000	950 000	1 230 000
8 ^o Arcs et poutres décoratives.	790 000			790 000
9 ^o Du sol au 1 ^{er} étage				
Panneaux 1 à 4.	1 428 140	397 600		1 825 740
10 ^o Appuis et amarrages.	200 000			200 000
11 ^o Installations sur le sol.				
12 ^o Escaliers, Plancher, Soubassements.			210 000	210 000
Totaux	4 868 340	827 400	1 737 600	7 433 340

Ces poids ne comprennent par les installations d'ascenseurs.

Tuyaux, réservoirs, câbles, cabines, etc.

donnant environ $350\,000\text{ k}$.

En plus du métal de la construction proprement dite il y a à compter le poids des différents bâtiments, des installations diverses; ces poids se répartissent comme suit:

Au-dessus de la plateforme supérieure	106 200 k
Entre le 2 ^{me} et le 3 ^{me} étage	80 000
Sur le plancher du 2 ^{me} étage	447 800
Entre le 1 ^{er} et le 2 ^{me} étage	64 000
Sur le 1 ^{er} étage	1 750 000
Du sol au 1 ^{er} étage	172 000
Total	2 620 000 k

La charge totale sur les appuis est de $7\,023\,340 + 2\,620\,000 = 9\,643\,340$ soit $600\,000\text{ k}$ par appuis.

Réunion à Paris des membres de la société des anciens élèves de l'école polytechnique fédérale de Zurich à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889.

C'est au mois de mai 1887, que M. Max Lyon, ingénieur, représentant depuis dix années à Paris la Société des anciens élèves de l'école polytechnique fédérale de Zurich, a pour la première fois entretenu M. le Colonel Bleuler, alors président de la Société, et M. Paur, secrétaire général, de l'opportunité de tenir en 1889 à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, une assemblée générale; cette proposition a été soumise au conseil de la Société, qui se réunissait peu de temps après à Zurich; elle a été accueillie très favorablement et mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale qui devait avoir lieu au mois de septembre à Fribourg; M. Max Lyon est venu assister à cette assemblée générale et y a développé les raisons qui militaient en faveur de la réalisation de son idée. Cependant une difficulté se présentait: on avait déjà résolu depuis quelque temps de ne plus tenir que des réunions bisannuelles, la dernière réunion annuelle devant avoir lieu en juillet 1888 et le roulement devant ensuite se faire de deux en deux années, afin de ne pas coïncider avec les réunions déjà bisannuelles de la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, qui se compose presque des mêmes éléments que la Société des anciens élèves de l'école polytechnique. Il fut alors proposé à l'assemblée générale de Fribourg de tourner la difficulté en faisant de la réunion de Paris une simple réunion amicale.

Un vote dans ce sens fut soumis l'année suivante à l'assemblée générale de Zurich qui était très nombreuse; M. Max Lyon s'y rendit de nouveau, afin d'appuyer le vote définitif de ses propositions; elles n'avaient cependant point besoin d'appui: le coeur de chacun leur avait déjà donné cette approbation tacite qui signifie unanimité; ce caractère de réunion amicale a prévalu depuis lors jusqu'au jour où la séparation a eu lieu à Paris, et où les collègues se sont envoyé le salut: au revoir.

M. Max Lyon comme président et les membres du Comité de Paris composé pour la circonstance de M. M. Benker, Al. Schmid, Rechniewski, René Koechlin, Tachard et de Loenen-Martinet ont élaboré un programme des plus attrayantes; il fut approuvé sans réserve par M. Naville, président de la Société à Zurich et par tout le Comité dirigeant la Société.

M. le Dr. Lardy, Ministre de la Confédération Suisse à Paris et tout le personnel de la légation voulurent bien apporter à la réunion le concours de leur haute protection, et contribuèrent largement à faciliter les démarches auprès des autorités et des compagnies de chemin de fer.

Les Compagnies de Paris Lyon Méditerranée, du Nord, de l'Est et de l'Ouest voulurent bien accorder des facilités spéciales aux prix les plus réduits aux ingénieurs qui devaient se rendre à la réunion à Paris.

M. le Dr. Lardy accepta le titre et les fonctions de président d'honneur du banquet, tâche qu'il accomplit avec la meilleure bonne volonté et la meilleure grâce du monde.

Plus de deux cent cinquante Ingénieurs, Architectes, Chimistes, Forestiers, Sculpteurs, Agriculteurs etc. avaient envoyé leur adhésion pour assister à la réunion, et plus de deux cent purent effectivement s'y rendre. L'arrivée à Paris